

## Journée Naître et Vivre du 28 mars 2019 - Assemblée Générale Ordinaire

Merci de nous aider à préparer cette rencontre !  
Renvoyez vite ce formulaire complété à [contact@naitre-et-vivre.org](mailto:contact@naitre-et-vivre.org)  
ou à Naître et Vivre, 5 rue La Pérouse, 75116 PARIS.

---

NOM, Prénom (vous) : .....

Adresse postale : .....

Adresse mail : .....

---

Je participerai à l'Assemblée

Je suis candidat-e au conseil d'administration

---

Je ne pourrai pas participer à l'Assemblée et je mandate, pour m'y représenter et participer aux délibérations et votes en mon nom :

Nom et prénom de votre représentant .....

Commune où il réside .....

Fait à : ..... le : .....

Signature du mandant (vous), précédée  
de la mention manuscrite "Bon pour pouvoir"

Signature du mandataire (votre représentant), précédée  
de la mention manuscrite "Bon pour acceptation"

---

Je renouvelle ma cotisation (15 €) / mon don pour 2020. Total versé : .....

par chèque joint à l'ordre de l'Association Naître et Vivre

par paiement électronique sur le site internet : <http://www.naitre-et-vivre.org>

Un reçu fiscal vous sera adressé à réception de votre versement. Votre don est déductible de vos impôts à hauteur de 66 %. Par exemple, donner 60 € ne coûte en réalité que 20 €.

---

### Précisions

- L'Assemblée Générale de Naître et Vivre est une rencontre ouverte à tous.
- Prennent part aux votes les membres à jour de cotisation, présents ou représentés.
- Tout membre présent peut représenter un maximum de cinq autres membres.
- Les mandats blancs (signés mais sans représentant indiqué) seront répartis entre les membres du CA : utilisez cette possibilité si vous ne savez pas par qui vous faire représenter.
- La majorité requise pour les votes est de la moitié des suffrages exprimés, plus un.